



Les soussigné(e)s, alertés sur les conditions de détention des prisonniers palestiniens, demandent aux autorités israéliennes compétentes de faire droit à l'ensemble des revendications des grévistes de la faim en application pleine et entière des dispositions de la 4^{ème} Convention de Genève et notamment :

- La fin de l'utilisation de la détention administrative et des mesures d'isolement
- La facilitation des visites des familles
- La libération des personnes atteintes de maladies incurables et accès effectif aux soins pour tous
- La prise en compte des besoins spécifiques des femmes prisonnières
- Le respect des prisonniers lors des transports
- L'accès à l'éducation, à la formation et à la culture
- L'installation de climatiseurs pour répondre aux conditions climatiques
- La réintégration de cuisines gérées par les prisonniers

NOM, prénom	Ville	Signature